

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel.

N° W19-513221

No! 23073

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01416

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MOULATIF ABDELLAH

Date de naissance :

03.03.1953

Adresse :

44 - RUE 33 - LOT. AL ADARISSA
SIDI MAAROUF - CASA

Tél. : 0660456402

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

28/01/2020

Nom et prénom du malade :

MOULATIF ABDELLAH Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection Orale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

28/01/2020 Le : 28/01/2020

ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/10/12	Cr		2500	INP : <i>DR M. GUY BONNIN</i> Dr M. GUY BONNIN - Médecin généraliste - 100% - 37300 SAINT-NAZAIRE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourneisseur	Date	Montant de la Facture
OPTICIEN D'ABDERRAHMANE Tél. : 022...49.37	21/01/20	129,00
	28/01/20	30000 Dh

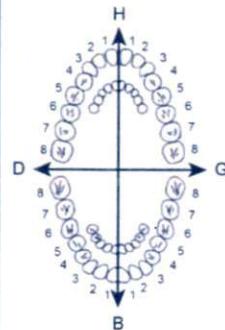
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

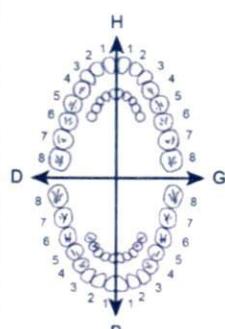
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



الدكتورة نجید سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

21.01.20

Mr MOUATIF Abderrazak

11 Ozydrop illyra 15ml
129,00 Dhs x 31

11 Ozydrop

11

02

DR. NAJID SIHAM
Ophtalmologue
Angle bd Al Qods et bd Abou Bakr el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al
Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

DR. NAJID SIHAM
Ophtalmologue
Angle bd Al Qods et bd Abou Bakr el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al
Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakr el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al
Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس، شارع أبو بكر القادري ، إقامة ندى "A" الطابق
الثالث مقابل مدار المستقبل سيدي معروف الدار البيضاء

28/01/2020

FACTURE 042/020

M.....

Moulatef Abderrazak

1) Monture	500,-
2) Verre Torique sphérique VIENVOIR OPTICIEN OPTOMETRISTE La Moustakbal Imm A86 Casablanca Tél. 0522 97 49 37	2500,-
Orga-minérale Ø photogrise / Antireflet	
Nomenclature	
TOTAL	3000,-

Arrêtée la présente facture à la somme de Thous. Mille

Dix mous

(TVA 20 % Incluse)

VIEENVOIR

OPTICIEN OPTOMETRISTE

La Moustakbal - Imm A86 - N° 2

Sidi Maarouf - Casablanca

Tél. 0522 97 49 37 Moustakbal, Imm A86, N° 2 Sidi Maarouf - Casablanca

RC: 359672 / Patente:n°36142568 /IF: 50742568/ICE: 001031480000001

Tél.: 0522 97 49 37

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



الدكتورة نجید سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكة
العدسات اللاصقة

*Monsieur Abderrazak MOULATIF
Casablanca, le mardi 21 janvier 2020*

Verres et monture pour vision de loin et de près :

Oeil droit : (165° -1.75) +0.50, Addition +2.75

Oeil gauche : (160° -1.00) , Addition +2.75

Verres avec antireflets

Verres avec filtre bleu

En verres progressifs

Siham NAJID

*Dr. NAJID SIHAM
Ophtalmologiste
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakre El Kadiri, Résidence NADA 'A' 3ème étage en face Rond point al Mousaqbal sidi Maarouf - Casablanca
Tél.: 05 22 78 78 07*

*OPTICIEN OPTOMETRISTE
VIENVCIR
Le "Mousaqbal" - Casablanca
sidi Maarouf - Casablanca
Tél. : 05 22 78 78 07
A88 - N° 2*

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakre el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al Mousaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس، شارع أبو بكر القادري ، إقامة ندى "A" الطابق الثالث مقابل مدار المستقبل سيدى معروف الدار البيضاء